



Rueil-Malmaison, le 8 février 2006

Communiqué de presse

VINCI EMET 500 MILLIONS D'EUROS D'OBLIGATIONS SUPER-SUBORDONNEES PERPETUELLES

VINCI vient de réaliser avec succès une émission obligataire, subordonnée de dernier rang de maturité perpétuelle, de 500 millions d'euros auprès d'investisseurs internationaux.

Avec un prix d'émission de 98,831%, cette opération offre un coupon fixe optionnel de 6,25%, payable annuellement jusqu'en novembre 2015. Après cette date, augmenté de 1,00%, le coupon est variable et trimestriel. VINCI dispose d'une option de rachat au pair de l'émission en novembre 2015 puis à chaque date de paiement de coupon. La documentation de l'opération est disponible auprès de la bourse du Luxembourg.

Cette opération permet à VINCI de refinancer partiellement le coût d'acquisition de l'augmentation de sa participation au capital des Autoroutes du Sud de la France tout en bénéficiant d'une plus grande flexibilité financière. En effet, comptabilisée à 100% en fonds propres en application des normes IFRS, cette opération de capital hybride permet à VINCI de renforcer sa structure financière sans dilution pour ses actionnaires.

Merrill Lynch et Société Générale sont chefs de files et teneurs de livre sur l'opération. Calyon et Royal Bank of Scotland sont co-chefs de files.

*Contact presse : Virginie CHRISTNACHT
Tél. : 01 47 16 39 56 / Fax : 01 47 16 33 88
Email : vchristnacht@vinci.com*

*Contact investisseurs : Marie PLOYART
Tél. : 01 47 16 30 17 / Fax : 01 47 16 36 23
Email : mployart@vinci.com*

*Ce communiqué est disponible en français et en anglais
sur le site web de VINCI : www.vinci.com*